

PRESTATIONS DE MISE EN PROPRETE ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE NANTES UNIVERSITE

CERTIFICAT DE VISITE

Une visite préalable des locaux doit obligatoirement être effectuée par les candidats. Le certificat de visite, signé par le représentant de l'Université et le candidat et faisant mention de la date de la visite devra être joint à l'offre. Son absence entraînera le rejet immédiat de l'offre.

Le référent pour les visites est Fabrice MICHEL (Chargé de mission marché de Nettoyage).

Coordonnés :

- Portable 06 18 57 90 52
- Mail : Fabrice.michel@univ-nantes.fr

La date, l'heure et l'adresse du point de rendez-vous pour la visite sont indiqués à l'article 3.3.1 du RC.

M. ou Mme..... représentant de Nantes Université,
atteste que la société a effectué la visite des locaux pour le lot :

- ☐ lot 1 : Lombarderie, la Fleuriaye et Chantrerie
- ☐ lot 2 : La Roche-sur-Yon
- ☐ lot 3 : Centre-Loire et Île de Nantes
- ☐ lot 4 : Tertre
- ☐ lot 5 : Saint-Nazaire
- ☐ lot 6 : Bâtiment Bias 2

A,

Le

Signature du représentant de l'Université